

Projet de plateforme industrialo-portuaire de production de molécules bas-carbone (matières premières pour l'industrie et e-carburants pour les mobilités lourdes) sur la ZIP de Fos-sur-Mer

REPONSE DES MAITRES D'OUVRAGE AU BILAN DES GARANTS

SOMMAIRE



1. **PRÉAMBULE**
Lecture des grands enseignements par les maîtres d'ouvrage
2. **RÉPONSES**
Les demandes de précisions thématiques
3. **DÉCISION**
La poursuite du projet NeoCarb
4. **SUITE**
La démarche d'information et de concertation continue du public
5. **ANNEXE**
Les réponses aux demandes de précisions et recommandations des garants, formulées à l'issue de la concertation préalable (tableaux)

Le présent document est rédigé par les maîtres d'ouvrage Elyse Energy, et sa société de projet SPV6 qui porte spécifiquement le projet NeoCarb, ainsi que Rte, pour son raccordement électrique. Il est communiqué dans sa version finale en date du 18 avril 2025 soit deux mois calendaires après publication du bilan de la concertation réalisé par les garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public conformément aux exigences du Code de l'environnement (R121-24). Ce document « Réponse des maîtres d'ouvrage au bilan des garants » est transmis à cette même date à la Commission Nationale du Débat Public et sera également publié sur le site internet dédié au projet.

PRÉAMBULE

Lecture des grands enseignements par les maîtres d'ouvrage

Elyse Energy et Rte souhaitent **remercier vivement** l'ensemble des acteurs du territoire et le public pour l'accueil réservé au projet, les garants pour leur accompagnement éclairant et bienveillant et l'ensemble des intervenants, collaborateurs ou partenaires, pour leur **contribution à la réussite de cette concertation préalable**.

Mener cette concertation préalable était un défi pour tous dans un contexte territorial marqué par de nombreuses concertations préalables et continues sur des projets industriels. Grâce à un travail collectif, elle a permis pendant près de deux mois d'informer et d'échanger avec le public pour enrichir le projet.

Une attention particulière a été portée à la forme autant qu'au fond, pour permettre la plus grande pédagogie mais également la meilleure accessibilité possible au public. Des formats innovants, la mise à disposition continue d'experts thématiques, les rencontres de terrain avec le public ont contribué à la diversité et à la richesse des contributions recueillies. De nombreux participants ont témoigné **de leur intérêt et de leur retour positif sur cette expérience et ses efforts** visibles.

L'approche de proximité et de pédagogie proposée a permis une réelle **qualité des échanges**, pour beaucoup relevant de l'information du public sur un sujet peu connu, et une diversité de thématiques abordées. Au fond, les participants ont exprimé **un consensus assez large sur les défis** de décarbonation et de réindustrialisation, et la manière dont NeoCarb y apportait une réponse.

Le projet a été bien accueilli dans sa réponse aux enjeux et sa méthodologie de développement. Au-delà du nombre, on note la diversité des acteurs qui se sont mobilisés sur la période et qui permettent d'enrichir la lecture du projet par le public.

Elus, institutionnels, opérateurs économiques ou encore industriels locaux ont d'ailleurs **illustré l'opportunité de projet et sa contribution à la dynamique territoriale** lors de leurs interventions.

Par la portée de ses objectifs, son envergure et ses ambitions, NeoCarb renvoie nécessairement à **plusieurs échelles de réflexions et de contributions**.

Au niveau global, il renvoie à **un débat de société sur les moyens de la transition et de la décarbonation**, aux enjeux individuels et collectifs de sobriété mais pointe assez fortement l'importance d'agir vite et de répondre aux enjeux de souveraineté comme de réindustrialisation.

Au niveau local, il renvoie à **une dynamique de territoire très forte avec des acteurs moteurs** et des projets déjà nombreux pour répondre à l'ambition. En parallèle, il interroge sur les synergies, les optimisations et la nécessaire préparation du territoire à accueillir cette dynamique.

La méthodologie de développement du projet, le **temps long de préparation et le travail continu** depuis plusieurs mois avec l'ensemble des acteurs du territoire ont été salués. **Des questionnements légitimes** ont émergé sur les ressources nécessaires, les risques et la faisabilité d'un projet d'envergure. Le temps « préalable » de la concertation laisse encore plusieurs questions en attente des prochaines étapes et études associées. La contribution au Débat Territorial à venir et la concertation continue permettront de **compléter progressivement l'information en transparence** avec le public.

RÉPONSE AU BILAN DES GARANTS

Les thématiques clés et demandes de précisions

La concertation préalable a permis de faire émerger plusieurs thématiques à enjeu et de recueillir une large palette de contributions. En complément des enseignements produits par les garants dans leur bilan de la concertation, les maitres d'ouvrage souhaitent apporter **quelques éléments et éclairages sur plusieurs des thématiques abordées** :

- **Un engagement d'expertise et de proximité d'Elyse Energy en réponse aux enjeux liés au réchauffement climatique**

Elyse Energy est un porteur de projet relativement récent sur les territoires mais disposant d'une réelle **séniorité par les profils** que l'entreprise mobilise **et les partenaires** dont elle s'entoure. L'expérience des fondateurs et des équipes permettent le développement d'un projet étape par étape pour en assurer la robustesse technique et financière.

La présence sur le territoire d'une grande partie des équipes d'Elyse Energy, à Marseille et à Fos-sur-Mer, renforce **l'ancrage du projet** et favorise un **travail de proximité** avec tous ses acteurs. Cette ambition s'applique chez Elyse Energy pour tous les projets qu'ils soient français ou européens.

La vocation d'Elyse Energy est de **contribuer à un défi majeur** de lutte contre le changement climatique par la décarbonation des usages les plus complexes. La cohérence de ses projets s'inscrit dans un schéma global de transition au premier rang duquel se place **la sobriété des comportements individuels et collectifs**.

France Chimie Environnement, cahier d'acteurs : « Il permettra de substituer progressivement les produits fossiles par des solutions circulaires et bas-carbone, comme l'hydrogène et le méthanol. Ce projet aura un impact majeur sur la chimie régionale, en favorisant l'innovation, la création d'emplois et une chimie plus durable. »

Rester sur Terre, cahier d'acteurs : « La seule solution pour réduire rapidement les émissions de CO2 du transport aérien, c'est de réduire le trafic. »

- **Une solution de souveraineté énergétique et de décarbonation pour le territoire**

La décarbonation et sa contribution effective à la réduction des émissions de gaz à effet de serre se traduit dans les **exigences des réglementations** européennes et nationales (mandats d'incorporation) et de la **demande croissante des marchés**. Pour y répondre, le projet NeoCarb se développe avec une analyse en cycle de vie continue et un **impératif d'abattement carbone minimum de 70 %** de ses molécules par rapport aux équivalents fossiles.

Plusieurs participants ont d'ailleurs pointé l'urgence à agir, déplorant même le temps long des projets. La nécessité d'apporter **des solutions d'avenir** pour la décarbonation des industriels, la **transition du territoire** (industriels, secteurs maritime et aériens) et son **développement économique** est majeur (maintien et création d'emplois, soutiens aux activités locales, formations, ...).

Bénéfice immédiat pour ce territoire, le e-méthanol permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions atmosphériques de particules fines (Nox, SOx), notamment du transport maritime de passagers et donne une autre échelle aux bénéfices du projet : de Nice à Fos-sur-Mer, en passant par Toulon et Marseille y compris la Corse.

Syndicat des entreprises de manutention de Marseille-Fos, cahier d'acteurs : « Pour nous, ce projet est une démonstration claire que la compétitivité économique et la responsabilité environnementale peuvent aller de

pair. Elyse Energy ne se contente pas de répondre aux défis écologiques ; il les transforme en opportunités pour nos entreprises et nos travailleurs. En investissant dans ce projet, nous faisons le choix de l'avenir : un avenir où l'économie française est plus forte, plus durable et mieux préparée aux défis globaux. »

L'union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône, cahier d'acteurs : « *En permettant l'implantation de projets de production d'énergies décarbonées, nous pouvons faire de cette zone un territoire pionnier de la décarbonation. En étant proactif, et en planifiant le développement de la zone selon les objectifs de transition énergétique et écologique des différentes filières, ce territoire peut devenir un pôle européen de la décarbonation. »*

MEDEF Sud, cahier d'acteurs : « *Le projet NeoCarb est ainsi porteur de multiples opportunités pour notre région, au premier rang desquelles celle de nous positionner comme un territoire leader, fort d'un écosystème industriel puissant, engagé et durable. »*

- **Le choix stratégique d'une implantation sur la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer**

Le choix du bassin méditerranéen et d'une implantation sur la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer est confirmé dans sa pertinence à la fois au regard des enjeux du territoire mais également de sa dimension stratégique pour le porteur de projet.

Le projet NeoCarb constitue **une opportunité et une contribution à la dynamique territoriale** de décarbonation et de réindustrialisation portée par l'ensemble des acteurs de la zone. Il permet, au-delà de sa participation à la reconversion du secteur, de porter **l'émergence et la structuration d'une nouvelle filière autour des molécules bas-carbone et des carburants durables**. Le développement des synergies entre les acteurs et d'une réelle démarche **d'économie circulaire** sont des opportunités aux bénéfices conjoints.

Le **positionnement stratégique** du bassin méditerranéen, la dimension industrialo-portuaire et les connexions Rhône et Méditerranée sont **des atouts stratégiques pour Elyse Energy**. Ils permettent de travailler le projet NeoCarb en connexion avec les opportunités du territoire mais également avec son projet eM-Rhône au sud de Lyon, futur site de production de e-méthanol.

PIICTO, cahier d'acteurs : « *Le territoire de Fos bénéficie en effet d'un environnement propice à l'installation d'infrastructures pour la production de carburants durables. La demande en carburants durables (maritime et aérien) évaluée dans le cadre du Programme SYRIUS à une échelle incluant un hinterland élargi de la ZIP pourrait atteindre entre 1.2 et 2.5 Mtep d'ici 2050. Le projet NeoCarb s'inscrit donc dans cette démarche d'économie circulaire du CO2 et de la production d'H2 décarboné, permettant de faire émerger une chaîne CCU (valorisation du CO2) sur le territoire pour répondre aux besoins en carburants durables tout en limitant l'extraction de nouvelles ressources fossiles. »*

Groupeement Maritime et industriel de Fos et sa Région, cahier d'acteurs : « *En implantant son site de production au cœur de la zone industrialo portuaire de Fos, Neocarb pourra s'appuyer sur les infrastructures et le tissu industriel existants. Cela permettra également une synergie avec les acteurs déjà présents, ainsi que les nouveaux projets à venir, pour faire de cette zone, un pôle européen des énergies décarbonées. »*

Le choix de la zone industrialo-portuaire comme site d'implantation est stratégique car elle dispose de conditions d'accueil très favorables, avec la **mise à disposition d'utilités** et d'infrastructures importantes permettant de développer **une logistique multimodale pour l'approvisionnement comme pour le transport de la production**. Le projet peut ainsi capitaliser sur l'embranchement fer du site, les interconnexions maritimes et fluviales et le réseau de canalisations existant. **La recherche de synergies et d'intégration au territoire** a été largement partagée et mise en avant pendant toute la concertation. Cette dimension constitue une des principales clés de réussite pour un projet intégré. Elle implique également un travail étroit avec l'ensemble des projets de la zone pour **optimiser les utilités et les ressources**.

Intervention de Madame Anastasia TOUATI, directrice de la valorisation, du patrimoine et de l'innovation, Grand Port Maritime de Marseille lors du forum participatif de Martigues : « La zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer se situe au cœur d'un espace présentant toutes les caractéristiques pour accueillir ce type de projets, avec un foncier disponible conséquent et connecté à un réseau d'eau industrielle et des infrastructures de transport. Le sujet du routier est très présent, car il faut des investissements pour desservir ces projets, il y a le ferroviaire et une plateforme logistique afin de pouvoir répondre aux besoins des industriels venant s'implanter sur la plateforme. »

Contribution d'un membre du syndicat des dockers du port de Fos lors du forum participatif de Fos-sur-Mer : « Nous sommes favorables à votre projet et en 2029 nous serons là pour discuter avec vous de la consolidation de nos emplois. »

- **Optimiser les ressources en maximisant les synergies locales**

La maîtrise des ressources est un point central et commun à tous les projets industriels pour répondre aux enjeux du changement climatique, de préservation de l'environnement et de sécurisation de l'activité. Cette thématique fait légitimement l'objet d'une attention particulière de la part du public. NeoCarb s'inscrit dans une dynamique de projets lui permettant de travailler des solutions en synergie et en itération avec les pratiques des autres porteurs de projet. Le temps long du développement permettra de saisir toutes les opportunités pour un traitement responsable et économe des ressources.

Concernant l'**électricité**, ressource indispensable à la décarbonation des activités, les échanges s'inscrivent dans une réflexion plus large de sources, de quantités et d'équilibre des besoins. C'est dans ce cadre que le thème de l'électrification prendra une place importante dans le débat territorial au-delà des besoins du projet seul, et influencera les conditions de réalisation du projet, son cadencement et son calendrier associé. Sur la thématique de l'**eau**, c'est un travail conjoint qui doit se poursuivre avec le Grand Port Maritime de Marseille en charge de cette compétence, et les industriels de la zone, pour optimiser et sécuriser cette ressource en tension et source de questionnements de la part du public.

Par ailleurs, la production de e-carburant nécessite l'apport de **vapeur verte** pour la production de e-méthanol. C'est à ce titre que la ressource biomasse a été évoquée à deux reprises pendant la concertation. Il est important de rappeler que la définition du besoin est fortement corrélée au développement du projet (choix des technologies, des process, des utilités ou de l'exploitation). A ce stade, NeoCarb n'a pas de position figée et met à l'étude plusieurs alternatives et opportunités à venir. La dimension portuaire de la plateforme offre la possibilité d'importer de la biomasse issue du bassin méditerranéen pour alimenter une centrale vapeur située sur le site NeoCarb. Associé à un haut niveau d'exigences concernant l'approvisionnement, ce scénario permettrait de sécuriser les besoins au démarrage de l'usine et de ne pas impacter la ressource locale. Le projet de création d'un réseau de vapeur sur la zone industrielle serait une alternative intéressante à court, moyen ou long terme. NeoCarb souhaite rester un projet agile capable de saisir ce type d'opportunité en tant que consommateur voire contributeur.

***FNE, cahier d'acteurs** : « Pour l'essentiel, nous nous attarderons sur quatre éléments : la nécessité d'une gestion globale de la ressource en eau, la question de la consommation électrique de ce projet, ainsi que les enjeux de mobilité sur la zone de Fos-sur-Mer. Enfin, nous porterons une attention particulière au choix de la biomasse destiné à la production de vapeur « verte », ainsi qu'à la chaîne d'approvisionnement en biomasse du site. »*

- **La prévention et la maîtrise des risques industriels et des impacts**

La maîtrise des risques et des nuisances a été prise en compte **dès le choix du site d'implantation** pour le projet. Une superposition de calques a permis d'identifier le site d'implantation du projet : la

compatibilité avec les documents d'urbanisme, les enjeux associés à la biodiversité et enfin la gestion des risques et la compatibilité avec le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques).

Intervention de Monsieur Jean-Philippe PELOUX, responsable du pôle SEVESO pour la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et du Logement), lors du forum participatif de Fos-sur-Mer : « Enfin, un des premiers sujets dont il a été question il y a plusieurs mois maintenant, concerne la compatibilité de ce projet avec le PPRT (Plan de prévention des risques technologiques) de Fos-Ouest. Lors de la première réunion de cadrage, il a été expliqué au porteur de projet, par rapport au zonage, quelles étaient les contraintes et quelles étaient les possibilités ou impossibilités par rapport au PPRT. Il a été indiqué à Elyse Energy qu'ils pouvaient s'implanter sous condition dans ces différentes zones, plus ou moins à risques élevés, et qu'il faudra également adhérer à la plateforme économique, créée dans le cadre du PPRT et permettant d'avoir un niveau de sécurité et de connaissances élevées, similaires aux sites SEVESO voisins. Il s'agira d'adopter une méthodologie rigoureuse afin de prouver que ce projet est compatible avec le PPRT, et qu'il ne va pas aggraver les risques existants. »

En complément et dans le cadre de la procédure réglementaire, **une étude de dangers et une étude d'impact** seront menées pour préciser les points d'attention évoqués par le public (gestion des risques et des effets, cumulés, qualité de l'air, paysage, biodiversité, etc.). Les études en cours ou à venir permettront de répondre à ces questionnements lors de la concertation continue et de façon complète pendant l'enquête publique. Par ailleurs, le débat territorial souhaite informer et échanger sur une vision globale des enjeux autour des risques et des nuisances, y compris cumulés, de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. Elyse Energy travaille en **itération continue avec les services de l'Etat** pour produire un projet intégré et répondant à l'ensemble des exigences réglementaires.

CCI Aix, Marseille, Provence, cahier d'acteurs : « En intégrant des mesures rigoureuses de suivi et de contrôle environnemental, NeoCarb répond aux attentes des parties prenantes locales en matière de préservation de l'environnement. Les études d'impact montrent que les infrastructures projetées respecteront les normes les plus strictes en termes de qualité de l'air, de gestion des sols et d'économie d'énergie. »

DÉCISION

La poursuite du projet NeoCarb

Sur la base des enseignements tirés de la concertation préalable, du bilan des garants et des échanges avec le public, les **maîtres d'ouvrage décident de poursuivre le développement du projet NeoCarb et de son raccordement électrique.**

Dans le cadre de la poursuite du projet, et s'appuyant sur la concertation, **Elyse Energy** précisera le phasage de son développement.

NeoCarb sera développé pour permettre à la fois de travailler avec progressivité à la meilleure intégration du projet dans son écosystème, mais également d'optimiser son interfaçage avec les autres projets avec lesquels il doit être aligné.

Les prochains jalons dans la conduite du projet NeoCarb correspondront ainsi à deux objectifs clés :

- d'une part **la création de la plateforme industrialo-portuaire** qui constitue le socle du projet en terme d'aménagement du site et de réalisation des ouvrages et infrastructures logistiques nécessaires à son implantation puis à son exploitation ;
- d'autre part **l'implantation des unités de production industrielle** de e-méthanol et de e-kérosène, et de leurs utilités associées.

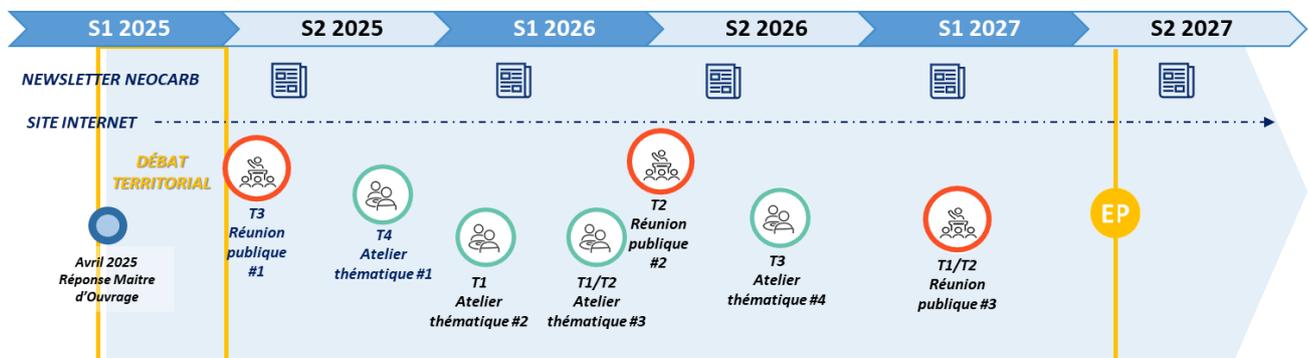
SUITE

La concertation continue

- **Synopsis de la concertation continue**

Les grands principes proposés pour la concertation continue reposent sur :

- La pérennisation de supports de communication continue avec le public,
- La contribution effective au débat territorial au printemps-été 2025,
- Un calendrier en miroir du développement et des études avec les thématiques associées,
- Un séquençage régulier des actions de concertation publique avec un attachement à diversifier et adapter les formats.



- **Les supports d'information et de communication continue avec le public**

- › **Site internet du projet (www.neocarb-concertation.fr)**

- ≥ *Objectif* : informer sur les évolutions et les avancées du projet, partager l'information ;
 - ≥ *Modalités* : mise à jour périodique (informations, agenda, documents, ...)
 - ≥ *Public* : grand public
 - ≥ *Calendrier envisagé* : en continu

- › **Mail contact des maîtres d'ouvrage**, disponible sur le site internet

- ≥ *Objectif* : pérenniser un lien entre le public et les maîtres d'ouvrage ;
 - ≥ *Modalités* : Formulaire sur le site internet – dépôt sans engagement de réponse
 - ≥ *Public* : grand public
 - ≥ *Calendrier envisagé* : en continu

- › **Newsletter / Lettre d'information**

- ≥ *Objectif* : informer sur les temps forts de la concertation continue, les évolutions du projet, ses actualités et l'agenda des rencontres ;
 - ≥ *Public* : grand public - téléchargeable sur le site internet et diffusion aux abonnés (inscription possible sur le site internet)
 - ≥ *Calendrier envisagé* : Publication semestrielle

› **Kit de communication**

- ≥ *Objectif* : favoriser la visibilité et la mobilisation du public lors des rencontres de la concertation continue (réunions publiques et ateliers)
- ≥ *Modalités* : chaque séquence de concertation continue (3 mois a minima) fera l'objet d'un kit de communication papier et numérique incluant une affiche et un flyer pour une mise à disposition de toutes les collectivités et relais de communication + spécifiquement pour les réunions publiques, un encart presse paraîtra dans la Provence (4 éditions) ;
- ≥ *Périmètre de diffusion* : mairies de Fos-sur-Mer, Istres, Martigues, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Martin-de-Crau.
- ≥ *Calendrier envisagé* : 2 à 3 semaines avant chaque début de séquence

• **Une concertation continue phasée, en cohérence avec le développement du projet et l'actualité territoriale**

› **Phase 1 : L'intégration dans le débat territorial de l'amorce de la concertation continue**

La concertation continue du projet NeoCarb est ici présentée en intégrant la tenue, à partir du mois d'avril 2025, d'un débat territorial pour la zone Fos-Etang de Berre. Cette étape importante, et la contribution effective du projet et de ses équipes, permet de l'intégrer comme une phase préliminaire à la concertation continue, spécifiquement lancée après l'été 2025. Cette juxtaposition permettra d'optimiser la visibilité du débat et la contribution du projet, évitant ainsi les interférences. Des documents d'information et plusieurs rencontres seront ainsi proposées pour échanger sur des thématiques du projet d'Elyse Energy, parmi lesquels peuvent être cités :

- L'intégration d'une fiche thématique NeoCarb au dossier officiel du Débat Public Territorial
- La participation à l'atelier thématique autour de la filière l'hydrogène organisé le 23 avril 2025 à Martigues dans le cadre du Débat Public Territorial
- La présence et l'identification des équipes Elyse Energy à chacune des réunions du Débat Public Territorial

› **Phase 2 : Des évènements spécifiques pour animer la concertation continue jusqu'à l'enquête publique**

 **REUNIONS PUBLIQUES (3)**

Objectifs (selon le calendrier du projet) :

- Restituer le bilan de la concertation, présenter et lancer la concertation continue, présenter les étapes de développement du projet
- Présenter l'avancement progressif du projet et partager les informations liées à la plateforme et aux unités industrielles avant enquête publique ;

Calendrier envisagé :

- 3^e trimestre 2025
- 2^e/3^e trimestre 2026
- 1^e trimestre 2027 (avant enquête publique)

 **ATELIERS THEMATIQUES (4)**

#1 « Aménagements, infrastructures et logistique »

- *Objectifs* : Approfondir le projet de création de plateforme industrialo-portuaire et échanger avec le public ;
- *Calendrier envisagé* : 4^{ème} trimestre 2025

#2 et #3 Thématiques transversales « Ressources »

- *Objectifs* : Approfondir les sujets clés du projet en fonction de l'avancement des études et des arbitrages concernant le développement du projet.
- *Modalités* : format resserré pour partager des informations, des résultats d'études et partager les retours du public. Les thématiques potentielles : *besoin en électricité et le projet de raccordement, eau, hydrogène, synergies industrielles, ...*
- *Public* : grand public (jauge 50 personnes)– sur inscription obligatoire
- *Calendrier envisagé* : 1^e et 2^e trimestre 2026

#4 « Risques et Nuisances »

- *Objectifs* : Approfondir le sujet de la gestion des risques et des nuisances et répondre aux questions du public ;
- *Modalités* : format resserré pour partager des informations sur l'étude de dangers et l'étude d'impact
- *Public* : grand public (jauge 50 personnes)– sur inscription obligatoire
- *Calendrier envisagé* : 3^{ème} trimestre 2026

ANNEXES

Les réponses aux demandes de précisions et recommandations des garants, formulées à l'issue de la concertation préalable

Réponses à apporter par le responsable du projet et les acteurs décisionnaires à la concertation préalable			
Demande de précisions et/ ou recommandations 20/02/2025 Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse	Réponse du/ des maître(s) d'ouvrage ou de l'entité responsable désignée JJ/MM/AAA	Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus JJ/MM/AAA	Moyens mis en place pour tenir les engagements pris JJ/MM/AAA
Suite aux demandes formulées par le public, établir la liste des nuisances potentielles sur le site du projet et en périphérie ainsi que les dispositifs de prévention et de gestion des risques pour garantir la sécurité des salarié.e.s et des habitant.e.s. puis en informer le public dans le cadre de la concertation continue.	Les réponses à ces questions seront disponibles lorsque l'étude d'impact sera finalisée.	En amont du dépôt des DDAE Calendrier prévisionnel : octobre 2026	Atelier thématique #4 Réunion publique de présentation (#2 et #3)
Evaluer, en cas d'explosion, incendie etc, le cumul des dangers avec les installations à risques industriels situées dans la zone PPRT, et informer le public sur les résultats.	Les réponses à ces questions seront disponibles lorsque l'étude de danger sera finalisée.	En amont du dépôt des DDAE Calendrier prévisionnel : octobre 2026	Atelier thématique pour échanger sur le sujet Réunion publique de présentation

Préciser les infrastructures qu'il est prévu de mettre en place (flux, accueil, stockages ...) en fonction des choix techniques.	Ces éléments seront discutés au cours de l'automne 2025	Calendrier prévisionnel : octobre 2025	Atelier thématique pour échanger sur le sujet Réunion publique de présentation
Clarifier les décisions et les investissements par les pouvoirs publics concernant les infrastructures de mobilité, les services publics et la planification du logement	Ces éléments seront précisés lors du débat territorial. Elyse Energy contribuera au débat territorial sur demande de la CPDP et pourra relayer les informations sur son site internet.	A définir selon le calendrier du débat territorial et des pouvoirs publics	Information sur le site internet
Recommandations des garants			
Il sera nécessaire de prévoir une réunion publique sur les enseignements tirés de la concertation préalable dès les premiers mois de la concertation continue.	Une réunion publique sera organisée à l'issue du débat public territorial pour partager les enseignements de la concertation préalable et les engagements pour la concertation continue.	Septembre/Octobre 2025	Réunion publique #1
Le porteur de projet indiquera les actions qu'il compte mettre en place durant la concertation continue pour informer les publics et faciliter la participation du plus grand nombre. Il s'agit de poursuivre la communication auprès d'un large public : ainsi, les mesures d'anticipations logistiques devront permettre d'organiser les stands mobiles avant les forums.	Un dispositif de concertation phasé et thématisé en fonction du développement du projet sera proposé jusqu'à l'ouverture de la dernière enquête publique	En continu selon les rencontres	Outils de communication et d'information › Site internet du projet › Mail contact des MO › Kits de communication Rencontres de concertation : › Contribution aux rencontres du débat territorial › 3 réunions publiques › 4 ateliers thématiques

<p>Le porteur de projet devra participer activement à la synergie induite par le Débat Public mené prochainement sur le territoire de Fos-sur-Mer pour quantifier les impacts cumulés avec les projets existants, en cours ou à venir. Cela concernera les trafics routier, maritime et ferroviaire en périodes de travaux puis de fonctionnement mais aussi les questions liées à l'emploi et aux familles (logement, formation...) ainsi que celles touchant à la gestion des ressources dont essentiellement les consommations d'électricité et d'eau, les rejets d'eau associés, les déchets etc.</p>	<p>Elyse Energy participera aux rencontres organisées dans le cadre du débat territorial</p>	<p>Printemps-été 2025</p>	<p>Transmission d'information et participation aux rencontres</p>
<p>Le porteur de projet devra informer le public et recueillir ses observations tout au long de la concertation continue sur les résultats des études concernant les économies potentielles de consommation d'eau et d'électricité ainsi que sur l'impact paysager du projet et la biodiversité.</p>	<p>L'information sera transmise lors des rencontres organisées et sur le site internet du projet</p>	<p>En continu</p>	<p>Réunions publiques Ateliers thématiques Site internet</p>